

## Arrêté n°2024 – 068

**PROMOTION INTERNE DEROGATOIRE DES FONCTIONNAIRES  
EXERCANT LES FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE  
PLAN DE REQUALIFICATION – ANNEE 2024  
LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE DE RÉDACTEUR**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

- Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L523-1, L523-5 et L523-6,
- Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu le décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,
- Vu les propositions formulées par les autorités territoriales,
- Considérant que les fonctionnaires proposés remplissent les conditions exigées posées par le « plan de requalification »,

ARRETE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

La liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne dérogatoire des fonctionnaires exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie (plan de requalification) de l'année 2024 est établie comme suit :

<b>BOICHARD France, née VINCENT</b>
<b>BROUILLARD Stéphanie, née PLEIGNET</b>
<b>DEMAGNY Pauline</b>
<b>DIDIER Stéphanie, née GANTOIS</b>
<b>DIETSCH Sandrine, née CAIO</b>
<b>DIZIN Séverine</b>
<b>EBERLY Gisèle, née SAUGET</b>
<b>FABRE MOREL Ophélie, née MOREL</b>
<b>FALLOT Aurélie</b>
<b>FERNANDEZ Anne</b>
<b>FERREIRA CAVEZ Caroline, née GONCALVES</b>
<b>FERRETTO Sandra</b>
<b>GALVAN Sylvie, née ETIENNE</b>
<b>GARRET Fanny</b>
<b>GOMEZ-POITRIMOL Emmanuelle, née POITRIMOL</b>

GRANDJEAN Gaëlle, née ROULIN
GRANDPERRIN Ghislaine
GUENIN Nadège, née LECAUDEY
LAMBOLEY Martine, née BRESSON
LESLOURDY Marlène, née GAUTHIER
LOCATELLI Véronique
MAIGNOT Sylvie, née BERT
MASSON Isabelle
MAUFFREY Evelyne
PARIZOT Flora, née VUITTENEZ
PIERRON Annie, née DUBOIS
RIESER Lucie
RIETMANN Alexia, née VERNIER
TERNET Marie-Françoise, née LAILLET
VINOT Agnès, née COLLE
VILLARD Karine, née SCHAER
WUST Nathalie, née BARDOT

Cette liste prend effet à compter du 15 novembre 2024.

**ARTICLE 2<sup>EME</sup>**

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de BESANÇON, 30 rue Charles Nodier, 25044 BESANÇON cedex 3, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 3<sup>EME</sup>**

Le Président du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à VESOUL, le 12 novembre 2024

